

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016**

*Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 5.106.499 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 1.912 euros.*

*L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.*

*Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.*

*Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03).*

**1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

*La société, qui dispose du statut d'entreprise de presse, a pour activités :*

- l'édition
  - d'un quotidien : *Le Quotidien de Paris*
  - de deux hebdomadaires : *La Lettre La Bourse* et *L'HebdoBoursePlus*
  - de prestations télématiques et audiotel, *Radio libre* qui leur sont rattachées
- l'activité d'apporteur d'affaires auprès d'un établissement spécialisé en transmission d'ordres de bourse.
- la distribution de livres
- la vente d'espaces publicitaires

**2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

*Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :*

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

*et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.*

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.*

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**- Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, étant précisé que les apports reçus de Groupe Nicolas Miguet SA l'ont été à la valeur comptable dans les livres de la société apporteuse à la date de rétroactivité de l'apport. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la base des durées de vie estimées suivant :

- |                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| • Logiciels                   | 1 an et 3 ans   |
| • Agencements – Installations | 5 ans et 10 ans |
| • Matériel de transport       | 3 ans et 5 ans  |
| • Matériel informatique       | 3 ans et 4 ans  |
| • Site informatique           | 3 ans           |

**- Titres de participation**

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

**- Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si la valeur de réalisation lui est inférieure.

**- Chiffre d'affaires abonnements**

Le chiffre d'affaires sur abonnements est comptabilisé au fur et à mesure des parutions.

Les cartes conseil, non remboursables, sont comptabilisées en produits lors de l'encaissement.

**- Frais de publicité**

Les frais de publicité sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

**- Valeurs mobilières de placement**

Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché.

Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.

Les SICAV monétaires sont enregistrées à leur coût d'acquisition selon la méthode Premier entré, premier sorti.

### **3 – LOGICIELS, MARQUES ET FONDS COMMERCIAL**

Le poste Logiciels et Marques comprend à hauteur de €. 700 000 la marque La Bourse.

Le fonds commercial comprend notamment un fichier d'abonnés acquis en 1995 pour €. 197 421, un fichier de la société Newsbourse acquis en 2002 pour 28 000 €, le fonds d'exploitation de la Lettre La Bourse reçu en apport en 2003 pour €. 304 898, valeur comptable dans les livres de la société apporteuse ainsi que le fonds de commerce Labourse 3615 acquis en 2007 pour un montant de 30 000 €, ainsi que la marque « LABOURSE » et le nom de domaine LABOURSE acquis en 2008 pour un montant de 1€.

#### **4 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées :

- Dépôts et cautionnements pour 19 500 €
- Prêt consenti à la société SARL Immobilière de Tradition MFS et Associés pour 137.276 €

#### **5 – TITRES DE PLACEMENT**

Au 31 décembre 2016, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Actions Derichebourg	98 800		98 800
Actions Recylex	25 000		25 000
Actions Faurecia	266 018		266 018
Actions Belier	27 600		27 600
Actions Aviation Latecoere		616	43
	44 109		493
BSA 14 Peugeot SA	592 465		592 465
Actions Solocal Rgpt	109 940	65	44 779
Actions Peugeot	13 730	161	13 730
	<u>1 177 662</u>	<u>65 777</u>	<u>1 111 885</u>

Les plus-values latentes sur le portefeuille s'élèvent à €. **1 163 484.11** au 31 décembre 2016.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain net de €. 115.041,95 hors variations de provisions.

#### **6 - CAPITAL**

Le capital social s'élève à 1 693 405.15 € divisé en 5 291 891 actions de €. 0.32 de valeur nominale unitaire.

## **7 – STOCKS**

Les stocks constatés au 31 décembre 2016 se répartissent comme suit :

	31/12/16	31/12/15
	—	—
. Stock de papier	6 518	7 765
. Stock de livres	4 518	4 990
. Stock d'autres consommables	4 540	1 649
	-----	-----
	<b>15 576</b>	<b>14 404</b>

## **8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges, au 31 Décembre 2016, représentent des provisions pour litiges et pour contrôle fiscal.

## **9 – PROVISIONS POUR CLIENTS DOUTEUX**

Une créance douteuse de € 360 303.37, concernant BELVEDERE, avait été constatée sur l'exercice 2012 et dépréciée à hauteur de 50% puis 75%. Du fait de règlements reçus en 2014, 2015 et 2016 au 31/12/2016, la créance douteuse s'élève à 1 503.37€ TTC.

## **10 - AUTRES CREANCES**

Les autres créances comprennent, à hauteur de € 315.474, des sommes dues par la société mère Nicolas Miguet et Associés SA.

## **11 – PRODUITS A RECEVOIR**

Les produits à recevoir comprennent principalement des factures clients à établir et des commissions à recevoir, pour un montant de € 444 683.

Des demandes de remboursement de crédit de TVA ont été formulées pour un montant total de 222 867.35 € : 22 867.35 € au titre de décembre 1998 (pris en compte dans le contrôle fiscal 1998), 50 000 € au titre de octobre 2015, 20 000€ au titre de novembre 2015, 40 000€ au titre de janvier 2016, 30 000€ au titre de mars 2016, 40 000€ au titre de octobre 2016, 10 000€ au titre de novembre 2016 et 10 000€ au titre de décembre.

## **12 – ENTREPRISES LIEES**

Les soldes et transactions avec Nicolas Miguet et Associés SA, sont les suivants :

Compte Courant	315 474
Dette sur intégration fiscale	21 976
Dette fournisseur	8 700
Services facturés (charges)	28 326
Dividendes versés	0
Intérêts de comptes courants (produits)	0

Durant l'exercice 2016, la société a comptabilisé en charges les prestations rendues par la SARL Le Nouveau Quotidien de Paris Editions, Principal actionnaire de Nicolas Miguet et Associés SA pour un total de €. 997 530 (€. 987 780 en 2015).

## **13 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance représentent les abonnements restant à servir pour un montant de €. 1 690 014 au 31 décembre 2016(€. 1 750 687 au 31 décembre 2015).

## **14 - PRODUCTION VENDUE**

La production vendue comprend les éléments principaux suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/16	31/12/15
	—	—
. Ventes par abonnements et ventes directes au numéro	1 489	1 872
. Ventes en kiosques L'Hebdo Bourseplus	187	214
. Ventes de livres	0,6	0,99
. Prestations télématiques	214	307
. Commissions d'apporteur d'affaires	240	238
. Autres	148	275
	-----	-----
	2 284	<b>2 907</b>

## **15 - IMPOT SUR LES SOCIETES**

Depuis l'exercice 2004, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société-mère, Nicolas Miguet et Associés.

L'impôt s'analyse comme suit :

	<i>Avant impôt</i>	<i>Impôt courant</i>	<i>Après impôt courant</i>
Résultat courant	27 472	25 272	2 200
Résultat exceptionnel	(3	(3 296)	(287)
	583)		
Résultat comptable			<b>1 912</b>

Des contrôles fiscaux ont porté sur les exercices 1998-1999 d'une part, et sur les exercices 2002-2003 d'autre part. Les redressements constatés ont été portés devant les Tribunaux compétents.

Une provision de € 302 092 a été constituée. En contrepartie, une consignation de € 195 428 a été retenue

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013. Les éléments constatés ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice à concurrence de 302 092€ pour les années 2011 et 2012.

## **16 - SITUATION FISCALE LATENTE**

La situation fiscale latente n'est pas significative.

## **17 - EFFECTIF MOYEN**

L'effectif au 31 Décembre 2016 est de 3 personnes.

## **18 - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 s'élèvent à € 10 820.

## **19 - REMUNERATION DU DIRIGEANT ET DES ADMINISTRATEURS**

Seuls, les trois administrateurs ont perçu des jetons de présence à hauteur de 15 748 € chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence

## **20 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Ces engagements ne sont pas significatifs.

## **21 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

Au 31 décembre 2016, un compte titres a été nanti au bénéfice du Trésor Public pour 110 341€.

## **22 - SOCIETE MERE**

*Le capital de la société est détenu à 99.89 % par Nicolas Mignet et Associés SA dans le périmètre de laquelle notre société est consolidée. Ce pourcentage est resté inchangé en 2016.*